

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Toute personne qui exerce des fonctions ou sa profession au sein de l'établissement (désignée ci-après « le déclarant ») doit déclarer à l'établissement qu'elle a des antécédents judiciaires au Canada ou à l'étranger, sauf si elle a obtenu un pardon.

Tout déclarant doit remplir les sections de ce formulaire qui lui sont applicables. Pour l'étude de son dossier par l'établissement, le déclarant peut joindre à ce formulaire tout document qu'il juge pertinent (acte d'accusation, jugement ou procès-verbal de la décision de la cour, engagement, ordonnance, demande de pardon, ses observations écrites).

AVIS

- Tout formulaire de déclaration des antécédents judiciaires sera retourné au déclarant dans l'un ou des cas suivants : formulaire incomplet, non signé;
- Toute fausse déclaration du déclarant pourra entraîner respectivement le rejet de sa candidature ou l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires;
- Tout refus du déclarant de collaborer avec l'établissement pourra entraîner le rejet de sa candidature ou l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires;
- L'établissement ne peut prendre en considération que les antécédents judiciaires qui ont un lien direct avec les fonctions ou avec la profession à exercer ou exercée au sein de l'établissement;
- Un candidat qui a obtenu un pardon n'a pas l'obligation de déclarer ses antécédents.

SECTION 1 – RENSEIGNEMENT PERSONNELS

<input type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/> FÉMININ	NOM :	PRÉNOM :
DATE DE NAISSANCE (AAAA/MM/JJ) :		
NO ASSURANCE MALADIE :		
NO PERMIS DE CONDUIRE :		
TÉLÉPHONE DOMICILE :		TÉLÉPHONE AUTRE :
ADRESSE ACTUELLE (NO, RUE, APP, VILLE) :		
PROVINCE :		CODE POSTAL :
ADRESSE PRÉCÉDENTE (SI DEPUIS MOINS DE 5 ANS À L'ADRESSE ACTUELLE) :		
PROVINCE :		CODE POSTAL :

SECTION 2 – DÉCLARATION DE CULPABILITÉ

A INFRACTIONS CRIMINELLES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.

OU

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger de l'infraction ou des infractions criminelles suivantes :

Nature, lieu et date de l'infraction	Date de la décision de culpabilité	Lieu de l'infraction et, le cas échéant, du tribunal

B INFRACTIONS PÉNALES

Je n'ai pas été déclaré coupable d'une infraction pénale au Canada ou à l'étranger.

OU

J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger de l'infraction ou des infractions pénales suivantes :

Nature, lieu et date de l'infraction	Date de la décision de culpabilité	Lieu de l'infraction et, le cas échéant, du tribunal

SECTION 3 – ACCUSATION ENCORE PENDANTE

A INFRACTIONS CRIMINELLES

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction criminelle au Canada ou à l'étranger.

OU

Je fais l'objet d'une ou plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger, pour l'infraction ou les infractions criminelles suivantes :

Nature, lieu et date de l'infraction	Date de la décision de culpabilité	Lieu de l'infraction et, le cas échéant, du tribunal

B INFRACTIONS PÉNALES

Je ne fais pas l'objet d'une accusation encore pendante pour une infraction pénale au Canada ou à l'étranger.

OU

Je fais l'objet d'une ou plusieurs accusations encore pendantes, au Canada ou à l'étranger pour l'infraction ou les infractions pénales suivantes :

Nature, lieu et date de l'infraction	Date de la décision de culpabilité	Lieu de l'infraction et, le cas échéant, du tribunal

SECTION 4 – ORDONNANCE JUDICIAIRE

Je ne fais pas l'objet d'une ordonnance judiciaire qui subsiste contre moi, au Canada ou à l'étranger.

OU

Je fais l'objet d'une ou plusieurs ordonnances judiciaires qui subsistent contre moi, au Canada ou à l'étranger, à savoir :

Nature de l'ordonnance	Date de l'ordonnance	Lieu de l'ordonnance

Je certifie que tous les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts et complets et je m'engage à déclarer tout changement relatif à mes antécédents judiciaires dans les 10 jours de leur occurrence.

J'autorise à ce qu'un représentant de l'établissement vérifie mes antécédents judiciaires, c'est-à-dire toute condamnation pénale ou criminelle au Canada ou à l'étranger, toute ordonnance judiciaire subsistant au Canada ou à l'étranger ou toute accusation pénale ou criminelle pendante au Canada ou à l'étranger.

J'autorise également à ce que l'établissement communique et reçoive tous les renseignements nécessaires à la vérification de ma déclaration des antécédents judiciaires, tant par un corps policier local ou tout autre moyen mis à la disposition de l'établissement.

Et j'ai signé à _____, ce _____ du mois de _____ de l'an _____

Signature du déclarant